

CANALISATEUR·TRICE



TITRE PROFESSIONNEL NIVEAU 3
Certification du Ministère du Travail



LES PUBLICS CONCERNÉS

Tout public sérieux et motivé : jeunes et adultes, femmes / hommes demandeurs d'emploi et salariés, personnes handicapées.

LES CARACTÉRISTIQUES DU MÉTIER

Vous posez des canalisations et les accessoires liés (regards, branchements) pour le gaz, les réseaux d'eau potable et pluviale. Vous posez aussi des fourreaux pour les réseaux secs tels que électricité, gaz, téléphone, etc... Vous exercez parfois en hauteur (ponts, viaducs) ou en ouvrages souterrains (égouts, galeries) mais généralement à l'extérieur ; vous êtes donc souvent confronté aux aléas climatiques.

LES APTITUDES PROFESSIONNELLES

Bonne constitution physique, sociabilité, esprit d'équipe, capacité d'adaptation, esprit de sécurité.

OBJECTIFS

Obtenir le Titre Professionnel '« canalisateur » (niveau 3)

Code RNCP : 38078

Date d'enregistrement de la certification : 21/10/2023

PRÉ-REQUIS

Tous niveaux – Permis B souhaité (mais pas obligatoire)

Vérification des prérequis et gestion en cas de non atteinte des prérequis



DURÉE DE LA FORMATION

1050 heures

26 semaines en centre

4 semaines en entreprise



LIEUX DE FORMATION

CFIMTP

13, rue de Ventenat

87410 La Palais-Sur-Vienne

CFIMTP

29, rue Henri Pluyaud

23300 La Souterraine



**Accès et sécurisation
des parcours de formation
des publics en situation
de handicap.**

Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée par AFNOR Certification
au titre de la catégorie d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION



FORMATION CANALISATEUR·TRICE

FORMATION QUALIFIANTE ET CONTRAT PRO

- Découverte de la formation et du métier de canalisateur
- Travaux de réparation et de réfection d'un chantier
- Construction d'un réseau d'assainissement
- Construction d'un réseau d'adduction d'eau potable

FORMATION CONTINUE

- VRD
- Conducteurs·trices d'engins de chantier
- CACES®
- Organisation de chantier
- Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)

PROGRAMME : compétences visées et évaluées

Test de positionnement technique, prise en compte des besoins et aménagement du parcours si besoin.

• **MODULE 1** (5 semaines)

Réaliser les opérations connexes à la pose d'une canalisation enterrée

- Effectuer les opérations préalables à la pose d'un réseau enterré.
- Suivre le terrassement, sécuriser et régler le fond de fouille d'une tranchée.
- Réaliser l'enrobage de la canalisation, le remblaiement et le compactage de la tranchée.
- Réaliser les ouvrages coulés en place et maçonnés d'un chantier de canalisations.

• **MODULE 2** (10 semaines)

Construire un réseau d'assainissement en tranchée ouverte

- Poser en tranchée un collecteur d'assainissement d'eaux usées ou d'eaux pluviales.
- Raccorder une grille ou un avaloir au collecteur principal.
- Poser un regard de visite d'assainissement ou se raccorder sur un regard existant.
- Réaliser les branchements particuliers, eaux usées et eaux pluviales.

• **MODULE 3** (7 semaines)

Construire un réseau d'adduction d'eau potable en tranchée ouverte

- Raccorder un réseau neuf ou réparer une fuite sur une adduction d'eau potable existante.
- Poser en tranchée une canalisation d'eau potable.
- Poser les appareillages et accessoires de fontainerie sur une canalisation d'adduction d'eau potable.
- Réaliser les différents types de branchements sur un réseau d'adduction d'eau potable.
- Désinfecter une canalisation d'adduction d'eau potable et procéder aux essais.

• **SESSION DE VALIDATION** (2 semaines)

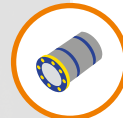
Examen de synthèse pratique et théorique

• **MÉTHODE PÉDAGOGIQUE**

- Individualisation des parcours de formation.
- Contrôle des connaissances de bases, observation et prise en compte du niveau scolaire avec remise à niveau si nécessaire.
- Alternance entre la théorie et la pratique.
- Responsabilisation de chacun face à ses parcours de formation et professionnel.
- Évaluations intermédiaires et finales.
- Entretiens et bilans réguliers individuels et/ou collectif.
- Mise au point des difficultés rencontrées et remédiation.

• **MODALITÉS D'ÉVALUATION :** (après la session de validation)

- Évaluations pratiques en cours de formation.
- Auto-évaluation du stagiaire.
- Évaluation finale : mise en situation professionnelle, questionnement à partir d'un dossier support préparé tout au long du parcours de formation, et entretien final avec un jury.



NOUS CONTACTER POUR PLUS D'INFORMATIONS



CONTACT / INSCRIPTIONS

Jérémie CAZENAVE - Directeur

Tél. : 05 55 04 03 83

 formation-insertion-cfimtp.fr



CFIMTP

13, rue de Ventenat
87410 LE PALAIS-SUR-VIENNE



mail : cfimtp@orange.fr



CFIMTP

29, rue Henri Pluyaud
23300 LA SOUTERRAINE



mail : cfimtp@orange.fr